



Fédération Française de Scrabble
Comité Languedoc-Roussillon

www.scrabble-lr.fr

Siège : 51, rue Michel-Ange – Bât. E - 34070 Montpellier

Montpellier, le 18 août 2023

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ **Samedi 26 août 2023**

L'Assemblée générale du Comité régional se déroulera en **visioconférence** avec Zoom le **samedi 26 août 2023 à 20 h 30**.

L'utilisation de Zoom est gratuite. A partir de 20h, **cliquez sur le lien web ci-dessous** pour rejoindre l'AG :

<https://us02web.zoom.us/j/88158415880>

Vous serez tout d'abord en "salle d'attente" : merci de vous identifier, selon le modèle "**Prénom NOM Code Club**" afin de faciliter le pointage des présents. Il a été préalablement communiqué à tous les licenciés dont nous disposons d'une adresse courriel par l'infolettre n°18 du comité. Il est possible de joindre cette réunion avec un ordinateur portable, une tablette ou un smartphone. Si vous n'êtes pas équipés pour participer à cette réunion, d'autres membres de votre club le sont, rejoignez-les. L'AG sera **enregistrée** et sera disponible ultérieurement en consultation publique sur le site du comité.

Tous les licenciés au comité régional sont membres de l'AG. La présence d'un maximum de personnes est souhaitable. Merci de prendre connaissance des documents relatifs à l'AG sur cette page, en cliquant sur les liens correspondants.

1. Assemblée générale ordinaire

- Rapport moral 2022/2023 : [clubs et licenciés, participation aux tournois](#).
- Rapport financier et commentaires : [compte de résultat 2022-2023](#).
- Renouvellement du bureau directeur : présentation de la ou des listes candidates. Si plus d'une liste en présence, l'AG fixera une date d'élection ultérieure et les modalités de vote.
- Questions diverses.

2. Assemblée générale extraordinaire (éventuellement)

- Election du bureau directeur [uniquement s'il n'y a qu'une seule liste en présence]

3. Réunion du conseil d'administration : bureau directeur (éventuellement) et présidents de clubs ou leurs représentants

- Préparation de la saison 2023-2024 : [calendrier prévisionnel](#), coût de la licence, arbitrage, subventions...
- Election des représentants du comité régional à l'AG de la fédération (Aix-les-Bains, **jeudi 26 octobre 2023** en fin d'après-midi.

ATTENTION : dans nos [statuts](#), il n'y a pas de procuration pour une AG ordinaire (cf. §10.2). Il y a des procurations lors de l'élection du bureau directeur. Un licencié peut porter jusqu'à trois procurations, un président de club peut recevoir un nombre illimité de procurations de membres de son club. Le [bulletin de procuration est à télécharger sur le site du comité](#) : il doit être imprimé, entièrement rempli et signé, puis scanné ou photographié et envoyé au mandataire choisi.

www.scrabble-lr.fr